

Programme communautaire de prévention de la violence

Formulaire de demande 2024-2025

Date limite : Le lundi 21 octobre 2024, à 23 h 59 HAT.

Veillez consulter les lignes directrices du Programme communautaire de prévention de la violence ([ici](#)) pour obtenir de l'aide pour remplir cette demande.

Section 1 : Renseignements sur le demandeur

Nom du demandeur	
Nom de l'organisation	
Principale personne-ressource du projet	
Titre du projet	
Adresse municipale	
Adresse postale (si différente)	
Numéro de téléphone de l'organisation	
Numéro de téléphone de la principale personne-ressource (du projet)	
Adresse courriel	
Site Web (le cas échéant)	
Lequel des éléments suivants décrit votre organisation? (Sélectionnez une seule option)	
<input type="checkbox"/> Organisme communautaire	
<input type="checkbox"/> Organisation ou groupe autochtone	
<input type="checkbox"/> Organisme ou groupe à but non lucratif	
<input type="checkbox"/> Gouvernement autochtone	
<input type="checkbox"/> Gouvernement municipal	
* Nous encourageons vivement les partenariats avec d'autres intervenants	

Section 2 : Détails du projet

Titre du projet	
Dates du projet	Début _____ Fin _____
S'agit-il d'une proposition individuelle ou d'une proposition de partenariat conjoint?	
<input type="checkbox"/> Individuelle	<input type="checkbox"/> Partenariat conjoint
Veillez dresser la liste des partenaires officiels de votre projet et décrire leur contribution prévue. Les projets réalisés conjointement doivent être proposés dans une demande unique et complétés par un accord de partenariat décrivant les rôles et les responsabilités de toutes les parties.	
Partenaire	Contribution
Conception du projet : Résumez le projet proposé. Les demandeurs sont vivement encouragés à consulter les lignes directrices (accessibles ICI) pour savoir ce qu'il faut inclure dans cette section.	
Veillez joindre un plan de travail détaillé en tant que document distinct à la présente demande (modèle accessible ICI).	

--

Activités

<input type="checkbox"/> Diffusion des connaissances et formation	<input type="checkbox"/> Élaboration ou amélioration du matériel
<input type="checkbox"/> Planification ou mise en œuvre de programmes	<input type="checkbox"/> Programme de mentorat
<input type="checkbox"/> Ateliers ou rassemblements communautaires	<input type="checkbox"/> Renforcement des capacités

Domaines d'intervention (au moins un des domaines ci-dessous)

<input type="checkbox"/> Création de réseaux de soutien communautaire	<input type="checkbox"/> Lutte contre la stigmatisation
<input type="checkbox"/> Soutien aux personnes victimes et survivantes et à leur famille	<input type="checkbox"/> Mobilisation des hommes et des garçons
	<input type="checkbox"/> Amélioration de la prestation de services

Cessation de la normalisation de la violence dans les collectivités

Formation sur la prévention de la violence

Région

Avalon

Ouest

Est

Labrador

Centre

À l'échelle de la province

Groupes cibles (sélectionnez tous les groupes concernés)

Ensemble de la collectivité

Femmes et filles

Familles

Hommes et garçons

Jeunes enfants (0 à 11 ans)

Personnes 2ELGBTQQIA+

Jeunes ou adolescents (12 ans à 18 ans)

Personnes en situation de handicap

Adultes

Personnes touchées par la violence

Personnes âgées

Les personnes ayant des antécédents de violence ou présentant un risque élevé de commettre des actes de violence

Section 3 : Budget du projet

Dépenses prévues	Montant demandé*	Dépenses détaillées Veuillez fournir un budget clair et détaillé à l'aide du modèle fourni (accessible ICI) et mettre en évidence les exemples de rentabilité lorsque c'est possible.
Salaires, traitements et avantages sociaux	\$	
Perfectionnement professionnel et formation	\$	
Coûts administratifs	\$	
Voyages et hébergement	\$	
Coûts de réalisation du projet	\$	
Honoraires des professionnels et des consultants	\$	
Montant total	\$	

* Veuillez noter que les fonds de projet inutilisés au **31 mars 2025** doivent être retournés au Bureau des femmes et de l'égalité des genres.

Section 4 : Détails de la demande

Les demandes dûment remplies doivent être soumises au **Bureau des femmes et de l'égalité des genres** au plus tard le **21 octobre 2024 à 23 h 59 HAT (heure avancée de Terre-Neuve)**. Les demandeurs doivent envoyer leur dossier de demande complet par la poste ou par courriel en utilisant les renseignements ci-dessous.

Par la poste : Office of Women and Gender Equality
Édifice de la Confédération
4^e étage, bloc Ouest
C. P. 8700
St. John's, NL
A1B 4J6

Par courriel : WGEinfo@gov.nl.ca

Soutien pour les demandes

Le Bureau des femmes et de l'égalité des genres est à votre disposition pour vous aider à remplir votre demande. Veuillez contacter **Emily Christy, spécialiste principale de l'élaboration des politiques et des programmes**, par téléphone au 709-729-3867, ou par courriel à WGEinfo@gov.nl.ca.

Déclaration relative à la protection de la vie privée et à la confidentialité :

Les demandes soumises dans le cadre du programme deviendront la propriété du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador; par conséquent, elles seront assujetties aux conditions de l'**Access to Information and Protection of Privacy Act**, ou ATIPPA [loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels] de la province, accessible [ici](#) (en anglais seulement).

Les responsabilités du demandeur au titre de l'ATIPPA seront précisées dans l'accord de financement ou de subvention.

Les demandeurs doivent noter que tout renseignement exclusif, personnel ou sensible contenu dans leur proposition doit être considéré comme étant confidentiel et fera l'objet d'un examen approprié défini dans l'ATIPPA.

Les demandes d'information du public au titre de l'ATIPPA n'incluront généralement pas d'éléments considérés comme relevant de la propriété intellectuelle.